

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ DE LA SOCIÉTÉ INRIMAS S.À.R.L. RELATIF AUX DEMANDES D'EMPLOI**Introduction**

- 1.1.** Dans le présent avis (ci-après dénommée « **l'avis** »), la société INRIMAS S.à.r.l., en tant que responsable du traitement des données (ci-après dénommée la « **Société** » ou le « **responsable du traitement** »), informe les candidats à l'emploi de la manière dont elle traite les données à caractère personnel relatives aux candidats à des postes vacants publiés par la société.
- 1.2.** Lors du traitement, de l'enregistrement et du transfert des données à caractère personnel de la personne concernée, le responsable du traitement se conforme aux dispositions du RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 95/46/CE (ci-après dénommé « **RGPD** » ou Règlement général sur la protection des données) et aux dispositions de la loi CXII de 2011 sur le droit à l'autodétermination informationnelle et à la liberté d'information (ci-après dénommée « **la loi sur la liberté d'information** »), et aux autres dispositions législatives et recommandations des autorités publiques en matière de protection des données.
- 1.3.** Le responsable du traitement assure la protection et la sécurité des données à caractère personnel de la personne concernée, notamment en cas de destruction accidentelle ou illicite, de perte, d'altération, de divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou d'accès non autorisé à de telles données, afin de garantir le respect des exigences en matière de sécurité des données.
- 1.4.** Les données à caractère personnel sont traitées avec le consentement des personnes concernées, sur la base d'une, dans la mesure nécessaire à l'exécution d'un contrat et dans le cadre de la poursuite des intérêts légitimes du responsable du traitement. Par l'intermédiaire de ses services internes, le responsable du traitement prend toutes les mesures techniques, organisationnelles et administratives pour assurer un niveau de sécurité adéquat des données à caractère personnel. À cette fin, les fonctions d'exploitation et de développement de la sécurité, de la protection des données et des systèmes informatiques au sein de la société sont distinctes et indépendantes.
- 1.5.** Nous fournissons également une déclaration concernant les raisons pour lesquelles nous utilisons ces données et la manière dont nous le faisons, ainsi que sur la manière dont nous assurons la conservation et la protection des données à caractère personnel.

Avant de nous soumettre votre candidature, veuillez lire attentivement l'avis de confidentialité sur la protection des données afin de comprendre comment nous traitons vos données à caractère personnel et quels sont vos droits en la matière. Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires à celles contenues dans le présent avis, ou si vous avez des commentaires ou des objections concernant le traitement de vos données, veuillez contacter **INRIMAS S.à.r.l.** en utilisant les coordonnées ci-dessous :

Siège social :	1046 Budapest, Klauzál utca 10.
Téléphone :	+36 30 322 29 05
Adresse électronique :	info@inrimas.hu

1. Définitions

Responsable du traitement :

Raison sociale :	INRIMAS S.à.r.l.
Siège social :	1046 Budapest, Klauzál utca 10.
Numéro d'enregistrement :	01-09-417899
Site web :	www.inrimas.hu
Représentant :	Gábor Pap, directeur général József Kerékgyártó, directeur général
Téléphone :	+36 30 322 29 05
Adresse électronique :	info@inrimas.hu
Point de contact pour la protection des données :	info@inrimas.hu

Définitions liées au traitement des données :

Aux fins du présent avis, chacune des définitions figurant ci-dessous a la signification suivante :

« *données à caractère personnel* » : toute information concernant une personne concernée identifiée ou identifiable (personne physique) ; est réputée identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à l'identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique ;

« *traitement* » : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction ;

« *responsable du traitement* » : la Société et la personne physique ou morale ou tout autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel ;

« *sous-traitant* » : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement ;

« *destinataire* » : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers. Les autorités publiques qui sont susceptibles de recevoir communication de données à caractère personnel dans le cadre d'une mission d'enquête particulièrement conformément au

droit de l'Union ou au droit d'un État membre ne sont pas considérées comme des destinataires ; le traitement de ces données par les autorités publiques en question est conforme aux règles applicables en matière de protection des données en fonction des finalités du traitement ;

« *tiers* » : une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un organisme autre que la personne concernée, le responsable du traitement, le sous-traitant et les personnes qui, placées sous l'autorité directe du responsable du traitement ou du sous-traitant, sont autorisées à traiter les données à caractère personnel ;

« *consentement de la personne concernée* » : toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement ;

« *catégories particulières de données à caractère personnel* » : données à caractère personnel qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, les données génétiques, les données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, les données concernant la santé et les données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique ;

« *données concernant la santé* » : les données à caractère personnel relatives à la santé physique ou mentale d'une personne physique, y compris la prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé de cette personne ;

« *transferts* » : la mise à disposition de données à caractère personnel à un destinataire spécifique ;

« *Violation de données à caractère personnel* » : une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles données.

Les autres termes définis dans le RGPD figurent à l'article 4 du règlement RGPD.

Personnes concernées

Le présent avis s'applique à toute personne qui postule à une offre d'emploi du responsable du traitement ou qui postule à un poste vacant non publié par le responsable du traitement (ci-après dénommée « **candidat** » ou « **personne concernée** »). En soumettant sa candidature à la Société, le candidat accepte les dispositions du présent avis et consent au traitement de ses données conformément au présent avis. En l'absence d'un poste vacant publié, à la suite de la soumission de la candidature, le responsable du traitement notifiera immédiatement l'avis au candidat et lui demandera de confirmer qu'il a pris connaissance de l'avis. Le responsable du traitement a le droit de modifier unilatéralement le présent avis à tout moment.

Le présent avis est portée à l'attention des candidats par le responsable du traitement

- a) avant la fourniture des données, si possible, ou

- b) compte tenu des circonstances particulières dans lesquelles les données à caractère personnel sont traitées, dans un délai raisonnable à compter de la date à laquelle les données à caractère personnel ont été collectées, et au plus tard dans le délai d'un mois ; ou
- c) si les données à caractère personnel sont utilisées pour contacter le candidat, au moment du premier contact avec le candidat ; ou
- d) si les données sont susceptibles d'être communiquées à d'autres destinataires, au plus tard lorsque les données à caractère personnel sont communiquées pour la première fois.

2. Finalités, fondement, étendue et durée du traitement des données, sécurité des données

2.1. Finalités du traitement :

- (I) recrutement ;
- (II) communication ;
- (III) application de la loi

Pour les finalités I et II, le fondement du traitement est le consentement volontaire de la personne concernée conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a), du RGPD. Si la personne concernée fournit également des données à caractère personnel spécifiques dans le cadre de sa candidature, le fondement juridique du traitement est le consentement volontaire, explicite et éclairé du candidat conformément à l'article 9, paragraphe 2, point a), du RGPD. Si le candidat fournit également, dans le cadre de sa candidature, des données à caractère personnel relatives à sa capacité de travail réduite, à son état de santé ou à son handicap, le responsable du traitement traitera également ces données sur la base d'un consentement explicite conformément à l'article 9, paragraphe 2, point a), du RGPD.

Les données sont traitées par le responsable du traitement par l'intermédiaire du site Web et d'autres sites Web proposant des offres d'emploi dans le but d'enregistrer les candidats dans la base de données, d'évaluer les candidatures soumises, de notifier les candidats du poste annoncé après la fin du processus de sélection et, avec un consentement spécifique, de les stocker dans la base de données de INRIMAS S.à.r.l.

En cas des finalités III : Traitement des données à caractère personnel du candidat pour des intérêts légitimes conformément à l'article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD.

La finalité du traitement est de permettre à la Société de satisfaire à son obligation de preuve en cas d'action en justice intentée par le candidat. En cas de rejet de la candidature, la Société conservera les données du candidat en ligne et sur papier pendant une période supplémentaire de 3 ans après le rejet, en vue d'un éventuel recours contre les dispositions de la procédure auprès la Direction générale de l'égalité de traitement du Bureau du commissaire aux droits fondamentaux. À cette fin, la Société ne procède à aucun traitement actif des données, mais les stocke uniquement.

Fondement juridique du traitement : le traitement des données à caractère personnel du candidat pour l'intérêt légitime de la Société conformément à l'article 6, paragraphe 1, point f), du règlement RGPD.

2.2. Étendue et durée du traitement

en cas des finalités I et II relatives au recrutement/communication

La Société traite les données suivantes des candidats : toutes les données indiquées par le candidat dans le formulaire de soumission de données ou dans sa candidature/curriculum vitae, en particulier :

Étendue du traitement	Finalités du traitement
nom du candidat	nécessaire à l'identification
le lieu et la date de naissance	nécessaire à l'identification
nom de la mère	nécessaire à l'identification
photo	nécessaire à l'identification
adresse électronique	nécessaire à la communication
adresse	nécessaire à la communication
titre de fonctionpostulée	nécessaire pour identifier la candidature
liste des expériences professionnelles antérieures	nécessaire à l'évaluation de la candidature et à la sélection de la personne possédant les compétences requises
qualifications	nécessaire à l'évaluation de la candidature et à la sélection de la personne possédant les compétences requises
compétences en langues étrangères	nécessaire à l'évaluation du poste, à la sélection de la personne possédant les compétences requises
catégories particulières de données à caractère personnel : par exemple, données concernant la santé, données médicales d'une personne dont la capacité de travail est réduite	les catégories particulières de données à caractère personnel ne sont traitées que si cela est nécessaire pour pourvoir le poste
autres informations figurant dans le curriculum vitae soumis	nécessaire à l'évaluation de la candidature et à la sélection de la personne possédant les compétences requises
lettre de motivation envoyée	nécessaire à l'évaluation de la candidature et à la sélection de la personne possédant les compétences requises
une indication du consentement spécifique au traitement des données pendant 1 an après la candidature si le candidat n'est pas admis	nécessaire pour le fondement juridique du traitement si le candidat n'est pas admis
prétention salariale	nécessaire à l'évaluation de la candidature

des tests effectués pendant le processus de sélection	nécessaire à l'évaluation de la candidature et à la sélection de la personne possédant les compétences requises
---	---

Portée, limites et durée du traitement

Le responsable du traitement ne traitera les données à caractère personnel des candidats que dans la mesure et pour la durée nécessaires aux finalités énoncées ci-dessus. Seules les données à caractère personnel nécessaires à la finalité du traitement et adéquates au regard de cette finalité peuvent être traitées.

Le responsable du traitement traitera les données des candidats pour finalités de recrutement/communication pendant la durée nécessaire pour atteindre l'objectif, c'est-à-dire jusqu'à l'évaluation de la candidature, jusqu'à ce que le poste annoncé soit pourvu, jusqu'à la conclusion du contrat de travail, ou pendant une période supplémentaire de 1 an après l'évaluation de la candidature, uniquement avec le consentement exprès du candidat, ou jusqu'à ce que la demande d'effacement formulée par le candidat ait été satisfaite dans l'intervalle, afin de permettre à la Société d'évaluer l'adéquation des compétences du candidat et de le contacter, si cela se justifie, dans l'éventualité d'une vacance pour le même poste ou un poste similaire à une date ultérieure. Une demande d'effacement formulée par le candidat entre-temps interrompt le traitement, auquel cas la fin du traitement est la date de l'effacement. En l'absence de demande d'effacement de la part du candidat, la Société effacera automatiquement les données à caractère personnel du candidat à la fin de la période de communication (finalité du traitement remplie) (à l'exception de la finalité du traitement fondée sur l'intérêt légitime). Les données du candidat recruté seront traitées conformément à la politique de confidentialité de la Société relative aux employés.

Étendue du traitement en cas des finalités III relatives à l'application de droit

Quant à cette finalité, l'étendue du traitement est la même que celle des données traitées au cours de la procédure de recrutement.

Portée, limites et durée du traitement

En cas de rejet d'une candidature, la Société conservera les données des candidats traitées aux fins de l'application de la législation pendant une période supplémentaire de 3 ans après le rejet, en vue d'un éventuel recours auprès la Direction générale de l'égalité de traitement du Bureau du commissaire aux droits fondamentaux. À cette fin, la Société ne procède à aucun traitement actif des données, mais les stocke uniquement.

3. Destinataires du traitement

Les données à caractère personnel des candidats peuvent être divulguées aux personnes suivantes au sein de la Société responsable du traitement aux fins et dans la mesure où cela est approprié pour les objectifs énoncés ci-dessous :

Le personnel du département des ressources humaines aux fins suivantes :

- la préparation et le stockage des documents et des contrats relatifs au droit du travail.

Les personnes qui ont accès aux données à caractère personnel chez le responsable du traitement sont liées par l'obligation de confidentialité en ce qui concerne les données à caractère personnel des candidats, c'est-à-dire qu'elles sont tenues de traiter de manière confidentielle les données à caractère personnel et les autres informations obtenues dans le cadre de leurs fonctions ou d'une autre manière et de ne pas les divulguer à des tiers. Cette obligation subsiste après la cessation d'emploi sans limitation de durée.

Les responsables du traitement sont tenus de préserver la confidentialité des données à caractère personnel qu'ils traitent, de ne pas les utiliser à leurs propres fins et de ne pas les divulguer, les transférer ou les mettre à la disposition de quiconque, sauf dans les cas énumérés dans l'avis.

4. Source des données :

Le responsable du traitement reçoit les données des candidats soit directement des candidats, soit d'une agence de recrutement.

Le candidat peut retirer son consentement à tout moment, mais cela n'affecte pas la légalité du traitement effectué sur la base du consentement avant son retrait.

Si le candidat ne fournit pas de données à caractère personnel ou fournit des données incomplètes, et selon le type de données incomplètes, la communication avec le candidat échouera ou le responsable du traitement des données ne disposera pas de données suffisantes pour évaluer l'aptitude du candidat à occuper le poste en question, et par conséquent, l'aptitude du candidat à occuper le poste ne pourra pas être évaluée, aucun contrat d'emploi ne pourra être conclu.

5. Lieu du traitement, type de technologie de traitement des données utilisée, sécurité des données :

Le responsable du traitement prend en compte l'exigence de sécurité des données dans la conception de l'ensemble de son processus de protection des données, conformément au principe "*privacy-by-design* », c'est-à-dire la protection des données intégrée et par défaut. Le responsable du traitement vise à minimiser le traitement des données à caractère personnel afin de réduire les risques liés au traitement.

Les personnes qui ont accès aux données à caractère personnel chez le responsable du traitement sont liées par l'obligation de confidentialité en ce qui concerne les données à caractère personnel des candidats, c'est-à-dire qu'elles sont tenues de traiter de manière confidentielle les données à caractère personnel et les autres informations obtenues dans le cadre de leurs fonctions ou d'une autre manière et de ne pas les divulguer à des tiers. Cette obligation subsiste après la cessation d'emploi sans limitation de durée. Les responsables du traitement sont tenus de préserver la confidentialité des données à caractère personnel qu'ils

traitent, de ne pas les utiliser à leurs propres fins et de ne pas les divulguer, les transférer ou les mettre à la disposition de quiconque, sauf dans les cas énumérés dans l'avis.

Le responsable du traitement prend également les mesures techniques et organisationnelles et respecte les règles de procédure nécessaires pour assurer la protection et la sécurité des données.

Le candidat reconnaît que le responsable du traitement exclut toute responsabilité pour tout dommage ou perte résultant d'une panne ou d'un dysfonctionnement de la connexion informatique. Le candidat reconnaît que tous les fichiers qu'il a joint seront soumis à une analyse antivirus et à d'autres filtres de sécurité des données et de l'information par le responsable du traitement. Les éléments informatiques du système se trouvent sur les serveurs du responsable du traitement.

Le responsable du traitement assure la sécurité du traitement des données par des mesures techniques, organisationnelles et d'organisation qui assurent un niveau de protection approprié aux risques associés au traitement, en sélectionnant les outils informatiques utilisés et en les exploitant de manière à ce que :

- a) les données traitées soient accessibles aux personnes autorisées (disponibilité) ;
- b) les données traitées soient authentiques et l'authentification des données soit assurée (authenticité du traitement) ;
- c) le caractère inchangé des données puisse être vérifié (intégrité des données) ;
- d) les données traitées ne soient accessibles qu'aux personnes autorisées et soient protégées contre tout accès non autorisé (confidentialité des données).

Sauvegarde

Le responsable du traitement sauvegarde quotidiennement des données stockées électroniquement. Le responsable du traitement stocke les sauvegardes sur son propre serveur. Fondement du traitement pour les sauvegardes : l'intérêt légitime du responsable du traitement à se conformer aux exigences du RGPD et à garantir la disponibilité continue et ininterrompue des données générées dans le cadre de ses activités. Le responsable du traitement traite un volume important de données et il existe un intérêt public important pour le stockage sûr de ces données et leur récupération en cas de violation.

Finalités du traitement : accroître la sécurité des données, conserver les documents liés au fonctionnement du responsable du traitement et les restaurer en cas d'éventuel problème de sécurité des données, assurer la continuité des processus de travail.

Durée du stockage de sauvegarde : 5 ans au maximum.

Les données à caractère personnel sont stockées sur papier et sous forme électronique sur les serveurs du responsable du traitement à son siège.

6. Violations de données à caractère personnel

En cas de violation de données à caractère personnel ou de la sécurité des données, les employés du responsable du traitement sont tenus de signaler la violation au délégué à la protection des données/responsable de la protection de la vie privée immédiatement après que la violation a été signalé/détecté.

Lorsque la violation est susceptible d'entraîner un risque élevé pour les droits et libertés du candidat, le responsable du traitement informe le candidat de la violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais, en particulier :

- le nom et les coordonnées du délégué à la protection des données
- les conséquences probables
- les mesures prévues ou prises pour remédier à la situation.

Le responsable du traitement tient un registre des violations de données, de leur impact connu et des mesures prises.

7. Sous-traitants

Le responsable du traitement fait appel aux services de tiers pour garantir les finalités énoncées au point 2, pour exécuter certaines de ses tâches, qui peuvent inclure le traitement des données à caractère personnel des candidats. Ces tiers (ci-après dénommés « **sous-traitants** ») effectuent le traitement conformément aux instructions du responsable du traitement et dans le respect des dispositions de la législation applicable. Seules les données à caractère personnel qui sont nécessaires au regard de chaque finalité spécifique du traitement sont transférées aux différents sous-traitants.

8. Transferts des données

Le responsable du traitement des données peut avoir le droit et l'obligation de transférer les données à caractère personnel des candidats à certains tiers dans des cas spécifiques prévus par la loi, en particulier, mais sans s'y limiter, à un tribunal, à une autorité publique, à la police, au ministère public, à une administration locale, à un service de sécurité nationale. Le candidat a le droit d'être informé des transferts de ses données à un tiers, à moins que la fourniture de ces informations ne compromette la finalité du transfert.

Le responsable du traitement tient un registre des transferts de données, qui comprend :

- la date de transferts des données à caractère personnel ;
- le fondement juridique des transferts ;
- le destinataire des transferts ;
- l'étendue des données à caractère personnel transférées.

Le responsable du traitement déclare qu'il ne transférera pas les données à caractère personnel des candidats vers un pays tiers, c'est-à-dire un pays situé en dehors de l'Union européenne (ou ne les mettra pas à la disposition d'un responsable du traitement opérant dans un pays tiers)

Le responsable du traitement des données s'assure que les conditions légales du traitement des données (finalité, fondement juridique) sont respectées lors des transferts et que les transferts ne violent pas les droits du candidat.

9. Droits du candidat relatifs au traitement

La Société attire l'attention des personnes concernées sur le fait qu'en cas de plainte ou de commentaire, il convient tout d'abord de contacter la Société en tant que responsable du traitement en utilisant l'une des coordonnées indiquées dans le présent avis.

Droits du candidat :

a) droit d'accès

Le candidat a le droit d'obtenir une confirmation de la part du responsable du traitement que les données à caractère personnel le concernant sont ou ne sont pas traitées, et si ce traitement est en cours, il a le droit d'être informée des données à caractère personnel traitées, des finalités du traitement, des catégories de données, des destinataires, de la période de conservation, de ses droits et de la source des données.

La Société fournit au candidat une copie des données à caractère personnel faisant l'objet du traitement. Pour les copies supplémentaires demandées par le candidat, le responsable du traitement peut facturer des frais raisonnables basés sur les coûts administratifs.

b) droit de rectification et d'effacement

Le candidat a le droit d'obtenir du responsable du traitement, dans les meilleurs délais, la rectification des données à caractère personnel le concernant qui sont inexactes. Compte tenu des finalités du traitement, le candidat a le droit de demander que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.

c) droit d'effacement/ « droit à l'oubli »

Le candidat a le droit d'obtenir du responsable du traitement, dans les meilleurs délais, la rectification des données à caractère personnel le concernant. Le candidat peut retirer son consentement au traitement dans un délai donné, auquel cas le responsable du traitement est autorisé à traiter les données conformément à la finalité du traitement jusqu'à la fin du délai donné. Si la finalité du traitement cesse d'exister ou si le candidat retire son consentement au traitement, le responsable du traitement ne traite plus les données du candidat et efface les données à caractère personnel le concernant sans autre préavis au candidat, conformément à ses règles en matière d'effacement.

d) les limitations au traitement ;

Le candidat a le droit de demander au responsable du traitement de limiter le traitement de ses données à sa demande si l'une des conditions suivantes est remplie :

- le candidat conteste l'exactitude des données à caractère personnel, auquel cas la limitation s'applique pendant la période nécessaire pour permettre au responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel ;
- le traitement est illicite et le candidat s'oppose à l'effacement des données et demande au contraire la limitation de leur utilisation ;
- le responsable du traitement n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement, mais celles-ci sont encore nécessaires au candidat pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ; ou le candidat s'est opposé au traitement ; dans ce cas, le traitement est limité pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le responsable du traitement prévalent sur ceux du candidat.

Lorsque le traitement est limité sur la base de ce qui précède, ces données à caractère personnel, à l'exception du stockage, ne peuvent être traitées qu'avec le consentement du candidat ou pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice, pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale ou pour des raisons d'intérêt public important de l'Union ou d'un État membre.

Le responsable du traitement informera tout destinataire auquel elle a communiqué les données à caractère personnel de la rectification, de l'effacement ou de la limitation du traitement, à moins que cela ne se révèle impossible ou exigerait des efforts disproportionnés.

e) le droit à la portabilité des données

Le candidat a le droit de recevoir les données à caractère personnel le concernant qu'il a fournies au responsable du traitement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et a le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que le responsable du traitement y fasse obstacle, lorsque le traitement est fondé sur le consentement et si le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés. En exerçant son droit à la portabilité des données, le candidat a le droit de demander, lorsque cela est techniquement possible, le transfert direct des données à caractère personnel entre les responsables du traitement. L'exercice de ce droit ne doit pas porter atteinte au droit à l'effacement. Ce droit ne s'applique pas lorsque le traitement est nécessaire à l'exécution d'une tâche effectuée dans l'exercice d'un droit d'intérêt public. L'exercice de ce droit ne doit pas porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

f) droit d'opposition

Le candidat a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données à caractère personnel le concernant fondé sur l'article 6, paragraphe 1, points e) ou f), du RGPD, y compris au profilage fondé sur ces dispositions. Dans ce cas, le responsable du traitement ne traite plus les données à caractère personnel, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts et les droits et libertés du candidat, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice. Le candidat a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques le concernant ou l'affectant de manière significative de façon similaire.

Cette règle ne s'applique pas lorsqu'il s'agit d'une décision :

- qui est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre le candidat et le responsable du traitement ;
- qui est autorisée par le droit de l'Union ou de l'État membre applicable au responsable du traitement, qui prévoit également des mesures appropriées pour protéger les droits et libertés et les intérêts légitimes du candidat ; ou est fondée sur le consentement explicite du candidat.

g) Le droit de retirer son consentement

Lorsque le traitement des données à caractère personnel est fondé sur le consentement de la personne concernée, la personne concernée le droit de retirer son consentement à tout moment. En cas de retrait du consentement, le traitement prendra fin par l'effacement des données à caractère personnel, à condition qu'il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement des données à caractère personnel. Le retrait du consentement n'a aucune conséquence pour la personne concernée. Toutefois, le retrait de son consentement n'affecte pas la légalité du traitement effectué sur la base de son consentement avant ce retrait.

La personne concernée a le droit d'exercer les droits susmentionnés en relation avec les fondements suivants :

	<u>Consentement</u>	<u>Exécution d'un contrat</u>	<u>Obligation légale</u>	<u>Intérêt légitime</u>
<u>information</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>correction</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>limitation</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>effacement</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>opposition</u>				<input checked="" type="checkbox"/>
<u>portabilité des données</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<u>retrait du consentement</u>	<input checked="" type="checkbox"/>			
<u>plaintes</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<u>recours</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

10. Procédure en cas de demande formulée par le candidat

Le candidat peut contacter un représentant de la Société mentionnée au début du présent avis à l'une des coordonnées indiquées dans le présent avis pour toute demande susmentionnée ou toute autre question ou demande concernant ses données à caractère personnel.

Le responsable du traitement traite la demande dans les 30 jours suivant la réception de la demande écrite. Si nécessaire, compte tenu de la complexité de la demande ou du nombre de demandes en cours, la Société peut prolonger le délai de traitement de la demande. Le candidat doit être informée à l'avance de la prolongation et des raisons qui la motivent. Si la demande

du candidat est justifiée, le responsable du traitement met en œuvre la mesure demandée dans le délai de procédure et informe le candidat par écrit de la mise en œuvre. Si le responsable du traitement rejette la demande du candidat, il est tenu de prendre une décision écrite à cet effet. Dans sa décision, il doit indiquer les faits sur lesquels la décision est fondée, les motifs de la décision, en se référant à la législation et à la jurisprudence pertinentes, et il est tenue d'informer le candidat des voies de recours disponibles contre la décision du responsable du traitement.

Le candidat n'est tenu de payer les frais liés à l'exercice de ses droits que si le responsable du traitement des données l'a informé par écrit, dans les 8 jours suivant la réception de sa demande, que celle-ci était excessive et l'a informé en même temps des frais administratifs, et que le candidat a maintenu sa demande par écrit en dépit de ces circonstances. La demande est réputée maintenue si le candidat ne retire pas sa demande dans les 5 jours ouvrables ou à la fin de la période de gestion, bien qu'il en ait été informé par le responsable du traitement. Le candidat qui est redevable des coûts doit les payer dans les 8 jours suivant la réception de la demande de paiement émise par le responsable du traitement.

Si le candidat n'est pas d'accord avec la décision du responsable du traitement ou si le responsable du traitement ne respecte pas le délai de procédure applicable, le candidat peut saisir l'autorité de contrôle ou un tribunal.

Autorité de contrôle

Si le candidat considère que le traitement de ses données à caractère personnel par le responsable du traitement constitue une violation des dispositions de la législation applicable en matière de protection des données, en particulier le RGPD, elle a le droit de déposer plainte auprès de l'Autorité nationale pour la protection des données et la liberté d'information.

Coordonnées de l'Autorité nationale pour la protection des données et la liberté d'information :

Site web : <http://naih.hu/>

Adresse : 1055 Budapest, Falk Miksa utca 9-11., adresse postale : 1363 Budapest, Pf. 9.

Téléphone : +36-1-391-1400 Fax : +36-1-391-1410,

Courriel : ugyfelszolgalat@naih.hu

Le candidat a également le droit de déposer plainte auprès d'une autorité de contrôle établie dans un autre État membre de l'UE, en particulier dans l'État membre dans lequel il a sa résidence habituelle, son lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise.

Droit à un recours juridictionnel (droit d'accès à un tribunal)

Indépendamment de leur droit de déposer une plainte, les candidats peuvent intenter une action en justice si leurs droits en vertu du RGPD ont été violés dans le cadre du traitement de leurs données à caractère personnel.

Le responsable du traitement peut être poursuivi en tant que responsable du traitement hongrois devant un tribunal hongrois. Les coordonnées des tribunaux en Hongrie sont disponibles sur le lien suivant : <http://birosag.hu/torvenyszekek>.

11. Autres dispositions

Le responsable du traitement se réserve le droit de modifier unilatéralement le présent avis à tout moment, dans le respect de la législation.

Budapest, 15 mars 2024

INRIMAS S.à.r.l.
Responsable du traitement

DÉCLARATION

Je soussigné (nom et prénom) (nom de la mère :....., adresse :.....), en tant que candidat à un emploi publié par la société **INRIMAS S.à.r.l.** (Siège social : 1011 Budapest, Szilágyi Dezső tér 1. fszt. 4. ajtó, ci-après dénommée « la Société »),

déclare

*que j'ai lu les informations pertinentes sur les faits concernant le traitement de mes données à caractère personnel émises par la société **INRIMAS S.à.r.l.** en tant que responsable du traitement, dans « l' Avis de confidentialité de la société INRIMAS S.à.r.l. relatif aux demandes d'emploi » en vigueur à la date indiquée ci-dessous, et que j'ai reconnu les dispositions qui y sont contenues.*

Je soussigné(e), conscient(e) de ma responsabilité pénale, déclare que les informations que j'ai fournies sont exactes et correctes et que je suis habilité(e) à traiter les informations que j'ai fournies et à les transmettre au responsable du traitement.

Je soussigné(e), consens expressément au traitement de mes données à caractère personnel fournies ci-dessous par le responsable du traitement conformément aux dispositions de l'avis de confidentialité du responsable du traitement relatif aux demandes d'emploi. Je ne divulguerai pas de données auxquelles je n'ai pas consenti.

Je déclare en outre avoir été autorisé(e) par la (les) personne(s) concernée(s) à divulguer toutes les données à caractère personnel que j'ai pu fournir au responsable du traitement et qui ne sont pas les miennes.

Je reconnais que je peux exercer mes droits en vertu des dispositions de la législation applicable en matière de protection des données, que j'ai le droit d'accès et de portabilité des données, que je peux demander la rectification, la limitation ou l'effacement des données traitées, que je peux m'opposer au traitement de mes données par courrier, en personne auprès de mon supérieur hiérarchique et/ou à l'adresse de l'administration centrale du responsable du traitement des données ou à l'adresse électronique du responsable du traitement des données, et que je peux exercer mes droits de recours.

Fait à

Signature du candidat